

Compte rendu de la réunion RESTLESS du 20 septembre 2013 de 12h15 à 13h45 à l'UFR de Droit et Science Politique de Dijon

La première réunion de l'année 2013-2014 était organisée à l'invitation de Laurence Ravillon, Doyen de la Faculté de Droit et Science Politique de Dijon et a rassemblé 14 participants.

Coordonnateur : Philippe Winckel - Secrétaire de réunion : Virginie Rouxel

Thèmes et points évoqués :

- ∞ Le recrutement des enseignants et enseignants-chercheurs de langues dans le supérieur,
- ∞ Le calendrier des prochaines réunions RESTLESS

1) Le recrutement des enseignants :

Ce point avait été évoqué lors de la réunion des doyens et directeurs d'UFR de l' uB début juillet. Dans le compte rendu de cette réunion avec le Président de l'université, Alain Bonnin, figure le passage suivant :

Recrutement des enseignants et enseignants-chercheurs de langue :

Les fiches de poste des emplois mis au recrutement devront indiquer qu'une partie du service pourra être assurée dans le cadre "du centre des langues et des cultures". Alain Bonnin précise que ces postes resteront affectés aux composantes.

Thierry Grison indique que les enseignants de langues sont inquiets car ils ne disposent pas d'information concrète.

Alain Bonnin répond que le pôle des langues et des cultures va se faire progressivement, et qu'il ne peut se construire sans associer les composantes.

Il est donc stipulé dans ce compte rendu que les enseignants et enseignants-chercheurs de langues nouvellement recrutés (à partir de la rentrée prochaine) devront effectuer des heures au Pôle /Centre des Langues et des Cultures. Le texte est très court et reste très vague sur les modalités de ces heures d'enseignement. Il s'agirait pour les enseignants d'effectuer 10% de leur service au Pôle des Langues et des Cultures.

Ce texte a interpellé Madame Ravillon et elle a manifesté son inquiétude, tout comme d'autres participants à cette réunion. Peu de participants avaient connaissance de ce sujet.

Suite à cela, il a été décidé sensibiliser les directeurs et doyens d'UFR et de faire état de ce point aux conseils d'UFR prochains afin de mieux comprendre les modalités de cette réforme.

Les questions qui devront être élucidées sont les suivantes :

- Quel est le but de cette réforme?
- Est-ce sur la base du volontariat ?
- Quelles seront la nature et la vocation de ce pôle ?
- Quelles seront les conséquences pédagogiques et financières ?
- Que veut dire "10% de la charge d'enseignement" ?
- Va-t-on à l'encontre du recrutement souhaitable d'enseignants de langues de spécialité ?
- Comment vont s'articuler les différentes UFR et ce pôle des langues et des cultures ?
- Les professeurs de langues seront-ils à disposition des différentes UFR pour enseigner plusieurs spécialités et/ou préparer au CLES ?

Le 10 octobre se tiendra une réunion des doyens et directeurs d'UFR. Il serait souhaitable que les responsables des différentes UFR aient pris connaissance du sujet, d'où la nécessité de diffuser les informations au cours des réunions des UFR.

2) Le calendrier des prochaines réunions RESTLESS :

o 15 octobre 2013 à 17h30 à Charles-de-Gaulle (voir plus haut)

o 18,19 ou 20 novembre à 12h ou 18h en fonction des disponibilités (à confirmer) : Point sur les certifications internationales et le nouveau Pôle des Langues et des Cultures

o Semaine du 9 au 12 décembre (à confirmer) : Projet E-learning à l'UFR Langues et Communication

Autres idées de thèmes pour les réunions à venir :

o Lycée Carnot : les classes préparatoires (avec témoignages d'élèves)

- o Repas du Castel (précédé d'un apéritif informel)
 - o Le lycée agricole Olivier de Serres à Quétigny
 - o Au CRDP : salle multimédia
 - o L'Humour
 - o uB link
- N.B. - Cette liste n'est pas exhaustive ; toute proposition (adressée sur ce site, par exemple) est la bienvenue !
-

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION RESTLESS DU 15 OCTOBRE 2013 LYCÉE CHARLES-DE-GAULLE

Notre deuxième réunion de l'année 2013-2014 s'est tenue mardi 15 octobre de 17h30 à 19h45 en salle B15 du lycée européen Charles-de-Gaulle.

Présents : Jean-Luc Bastick, Sandrine Bourillot, Jean-Pierre Charpy, Gérard Déclas, Annie Girod, Lucie Maillard, Virginie Rouxel, Béatrice Seuzaret ainsi que deux étudiantes : Alexandra Dekkil et Clara Fromageot-Labry. – Excusés : David Bao, Monique Bérout, Charles Bertin, Didier Carnet, Anaïs Carnet, Raphaëlle Cimatti, Catherine Court-Maurice, François Jacquin et Suzanne Rankin.

La transition entre secondaire et supérieur :

Pour aborder ce premier point de l'ordre du jour, deux points de vue ont été tour à tour présentés : celui des étudiants avec les témoignages de deux anciennes élèves de terminale européenne au lycée Charles-de-Gaulle, aujourd'hui étudiantes à l'Université de Bourgogne et celui de deux enseignantes récemment passées du collège ou du lycée à l'université.

1) paroles d'étudiantes

Alexandra Dekkil est actuellement en LEA1 anglais-espagnol à l'UFR de langues et Clara Fromageot-Labry est en première année d'histoire, toutes deux à l'uB. La première s'attendait à une plus grande différence de niveau entre le lycée et la fac. Il n'y a pas eu de fossé à franchir, tout en étant très consciente que, venant d'une terminale européenne, elle n'est pas représentative de tous les étudiants qui débutent en LEA. En anglais, les étudiants sont répartis en 13 groupes qui comptaient à l'origine entre 24 et 26 étudiants chacun. Mais actuellement, elle constate qu'il n'y a plus que 21 étudiants par groupe, soit environ 270 étudiants contre 320 en début d'année universitaire.

Au cours de la première semaine, des séries de tests ont permis de répartir les étudiants dans les différents tutorats. Si pour Alexandra qui s'attendait à une sélection plus sévère, ce passage n'a pas été trop difficile, les résultats ont pu décevoir certains et causer leur départ. Les enseignants sont malgré tout forcés de reprendre les bases, d'autant plus qu'en lycée, désormais, les notions de première et deuxième langues sont effacées (même si l'on distingue encore LV1 et LV2 pour l'inscription au bac) et les élèves se retrouvent donc ensemble. L'étudiante se souvient que dans sa classe ils avaient 9 heures d'anglais contre 2 heures seulement dans d'autres classes.

En première année de L1 en Histoire, nous dit Clara, on a 1 heure 30 d'anglais par semaine, consacrées surtout à de la traduction, des tests à trous et des exposés. Les étudiants ne sont pas des spécialistes de l'anglais et ce sont parfois des connaissances élémentaires qui doivent être reprises par les enseignants, ce qui ralentit d'autant la progression. On a ainsi consacré deux séances au

présent simple, quand on sait qu'une heure et demie sur 20h de cours c'est plutôt précieux. Par ailleurs, il y a plus de 30 étudiants par groupe, donc nettement plus qu'en LEA. C'est un effectif préjudiciable au travail de l'anglais oral. On fait des exposés (ce qui est surtout de l'écrit oralisé), agrémenté parfois de présentations PowerPoint. Clara regrette aussi que beaucoup d'étudiants ne s'impliquent pas vraiment, voire ne font carrément pas les devoirs demandés par les profs. Les documents traités portent surtout sur les années 20 aux Etats-Unis, surtout, et en Grande-Bretagne parfois.

Ce point de vue sur l'oral, teinté de regrets, est confirmé par Alexandra qui constate que ce qui est dénommé "pratique de l'oral" se limite trop souvent à la correction d'exercices écrits, la voix orale étant surtout celle du maître et non des étudiants. La séance commence en général par une dictée et se poursuit par des traductions, donc par du français. Les mots "interaction" ou "démarche actionnelle" semblent soit ignorés soit impraticables car ils requièrent une dynamique de la part des apprenants. Le niveau est souvent en cause : lors de l'inscription, il est dit que le niveau B2 est un minimum exigé or beaucoup ont un niveau A2. "J'ai été surprise, dit-elle, à la première séance avec l'assistante "native speaker" où chacun devait se présenter, d'entendre "I have 19 years" ou "My sister, she's name is..."

Béatrice soulève à ce sujet le problème de la grande différence d'un établissement à l'autre pour l'attribution de la certification en référence au CECRL. Annie ajoute qu'au niveau de l'enseignement de l'anglais en lycée on met le paquet sur l'oral, souvent avec de bons résultats, mais il faudrait qu'au niveau universitaire, il y ait un suivi sur ce point. Jean-Pierre regrette également le peu de communication entre le secondaire et le supérieur, en partie à cause du rattachement à deux ministères distincts. C'est une des raisons d'être de notre association de regrouper des enseignants exerçant dans des types d'établissements variés.

Les étudiants abordent ensuite les différences concernant leur "vécu". Ce qui a frappé Alexandra au premier abord, ce sont les couloirs nombreux, interminables et parfois anonymes. Pour Clara, ce qui est sympa c'est qu'on est plus libre. Ce n'est pas l'université en tant que telle, mais l'indépendance vis à vis des parents : "on fait plus la fête". Un bon point pour Alexandra c'est la médiathèque, mais on aimerait un plus grand choix. Il y a des films, en VO notamment, mais le plus souvent on est forcé de les visionner sur place. Or les films, elle veut y appliquer ses connaissances en langues en traduisant les dialogues pour doublages ou sous-titres. La formation spécifique s'appelle T2M (traduction multi-média). C'est l'occasion d'évoquer les subbing teams, le sous-titrage des séries et leur mise en ligne moins de deux heures après leur diffusion sur les écrans américains, souvent par des étudiants et souvent de nuit.

Clara évoque également son projet professionnel : être guide-conférencière. Il est question de créer un master dans cette spécialité à l'uB. En histoire on a très peu le sentiment d'appartenir à un groupe. En LEA en revanche les étudiants partagent plus et le sentiment de groupe est plus fort.

2) paroles d'enseignantes

Virginie Rouxel et Lucie Maillard nous font part de la façon dont elles ont vécu cette même transition entre secondaire et supérieur, mais du point de vue de l'enseignement. Un changement important que ni l'une ni l'autre ne regrettent. C'est une expérience positive, un défi à relever mais avec l'enthousiasme du nouveau départ. Virginie travaille maintenant dans les UFR de Médecine et de Pharmacie et l'Institut de Formation aux Soins Infirmiers (IFSI). Lucie est, elle aussi, attachée à l'UFR de Médecine ainsi qu'à l'IFSI, avec également quelques étudiants de pharmacie.

C'est une façon différente de travailler, en collaboration plus étroite avec les collègues. Il y a un excellent esprit d'équipe. Dès le début, Virginie s'est sentie insérée dans ce petit groupe de 8

enseignants avec une bonne prise en main. Lucie ajoute que ce n'est plus le rythme hebdomadaire de l'emploi du temps fixe qu'on a en lycée et collège. On travaille en planifiant sur l'année entière car pendant que les étudiants sont à l'hôpital par exemple, on voit un autre bloc pendant 7 semaines. Un autre soulagement c'est qu'il n'y a plus cette grosse contrainte des copies à corriger chaque soir et chaque weekend. On travaille beaucoup plus par exposés : ces exposés, avec le recours à Powerpoint, c'est forcément une structure et un temps de parole donné. Le cadre est assez strict. Quant aux cours, ils sont beaucoup plus intenses.

Virginie apprécie également qu'il y ait moins de réunions et qu'on s'éparpille moins en activités annexes. Selon Jean-Pierre, elle n'a pas encore tout vu : la réunionnisme frappe aussi l'université. On aborde ensuite le Plan Réussite Licence (P.R.L.) qui est une tentative de réponse aux insuffisances relevées plus tôt par les deux étudiantes, pour stimuler la motivation, l'implication et lutter contre l'absentéisme (par exemple : le permis de conduite n'est plus une excuse valable, seul le certificat médical est accepté). Lorsque les incitations ne suffisent plus, des sanctions peuvent être prises concernant la notation ou les bourses.

La réforme de l'épreuve de langues au baccalauréat :

Béatrice Seuzaret nous présente les principales mesures qui ont été appliquées en juin à l'épreuve de langue du bac. Il paraît évident que sous le masque des réformes se cache la volonté à terme de supprimer cet examen dont on répète à l'envi dans la presse qu'il coûte beaucoup trop cher, qu'il ne sert plus à rien car il est bradé, qu'il désorganise le troisième trimestre, qu'il pousse les lycéens à un bachotage stérile, etc. Il faut noter que les récentes déclarations des proviseurs par la voix du SNPDEN prônent la disparition du bac dans sa forme actuelle.

Or le baccalauréat, dernière étape de l'enseignement secondaire et premier diplôme du supérieur, examen national qui doit conférer un titre égal sur tout le territoire, est progressivement sapé par la mise en place d'une part croissante de CCF (contrôle en cours de formation) et d'ECA (évaluation en cours d'année) et par la diffusion régulière au journal de 20 heures des dysfonctionnements (copies disparues, sujets piratés, notation sur 24, etc.)

En ce qui concerne les langues en juin 2013 pour les séries S, ES, STS et STMG, la compréhension orale représente 25% de la note, l'expression orale 25% et la compréhension et l'expression écrites comptent pour 50%. Cette évaluation par compétences a des côtés séduisants. Or il incombe aux profs de langue d'organiser l'évaluation de la partie orale et d'un point de vue matériel c'est parfois le parcours du combattant. Un point sensible est la surveillance des couloirs, l'adaptation des salles, la passation d'épreuves pendant que d'autres classes sont en cours et la surcharge dans l'emploi du temps des professeurs.

Le niveau CECRL requis pour le bac est B1 en LV2 et B2 en LV1, ce qui pose un problème pour les élèves permutant leurs langues. De même l'utilisation de descripteurs en français et la restitution en français d'un extrait en langue étrangère est un obstacle pour des élèves étrangers. Au lycée CDG, par exemple, nous avons des élèves polonais, souvent d'un très bon niveau en anglais.

L'évaluation des compétences de l'écrit est pratiquement inchangée avec 3 heures sur 1 à 3 documents avec questions de compréhension (plus de traduction désormais) et 1 à 2 sujets d'expression écrite de 250-300 mots.

Pour la compréhension de l'oral, les professeurs doivent diffuser trois fois un même document audio ou vidéo d'une minute 30 après avoir écrit le titre (suffisamment "transparent" !) au tableau et les élèves rédigent en 10mn le compte rendu en français. Quant à l'expression, elle s'effectue en 10

minutes (dont 5 de PPC et 5 d'interaction). Les élèves doivent s'exprimer sur une des 4 notions au programme qu'ils ont tirée au sort. Nous avons cette année dans le cadre général "Gestes fondateurs et Mondes en mouvement" les quatre thèmes suivants : Space and Exchanges / Places and Forms of Power / Idea of Progress / Myths and Heroes.

Nous avons été confrontés, entre autres, aux problèmes suivants : a) certains collègues ont interrogés certains de leurs élèves, vu qu'au sein du lycée ils étaient classés dans l'ordre alphabétique et répartis par demi-journées de 15 élèves. b) certains collègues n'avaient pas pu traiter les quatre notions, ce qui pouvait déstabiliser certains élèves, c) les contraintes matérielles (liasses du ministère en 8 fiches [voir pièce jointe] et grilles photocopiées par les profs), d) la notation ne retenant, sans notes intermédiaires possibles, que 8/20 10/20 12/20 16/20 et 20/20. e) au moment de la délibération des jurys de bac, nous n'avons aucun moyen de vérifier ou de modifier si nécessaire les notes des candidats, d'où l'impression d'être venus pour rien.

"Littérature Etrangère en Langue Etrangère", dite LELE, est réservée à la série L. On trouvera les références au BOEN n°43 du 24 novembre 2011. Quant à l'oral, le candidat choisit deux des notions étudiées et constitue un dossier pour chacune de ces deux notions, qui comporte 2 docs étudiés en classe et un document de son choix. L'examineur choisit la notion, mais dispose de deux grilles pour la même épreuve (10 mn de présentation / 20 mn d'interaction), d'où un certain manque de lisibilité de cette épreuve.

Ordre du jour de la prochaine réunion :

Notre prochaine réunion aura lieu à la faculté de médecine lundi 18 novembre 2013 à 12h15. Elle portera sur la certification internationale en générale et le CLES en particulier et sur le pôle langue et culture.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION RESTLESS DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2013 DÉPARTEMENT D'ANGLAIS MÉDICAL À L'UFR MÉDECINE

Présents : ABBADIE Marie-Hélène, BASTICK Jean-Luc, BERTIN Charles, CARNET Didier, CHARPY Jean-Pierre, CHATEAU Carmela, GACON Valérie, GIROD Annie, JACQUIN François, LEMAIRE Candice, MAGNET Anne, MAILLARD Lucie, REVILLET Stéphane, ROUXEL Virginie, VERNERIE Marie-Hélène, WINCKEL Philippe

Excusés : CARNET Anaïs, CIMATTI Raphaëlle, DECLAS Gérard, MAMET Véronique, MAURICE Catherine, PREVOST-KABORE Elisabeth, SEUZARET Béatrice.

Pôle des Langues et des Cultures

Comme nous l'explique Valérie Gacon en début de réunion, l'esprit du projet est de créer, sous l'impulsion de l'UFR Langues, un espace bien identifié au sein de l'uB, qui mette à la disposition de tous les étudiants qui le souhaitent ou en ressentent le besoin, un ensemble de services non seulement en anglais, espagnol ou allemand (qui ont déjà pignon sur rue), mais aussi en polonais, russe, roumain ou tchèque par exemple. Le projet s'articulerait autour d'une vraie équipe technique à partir d'un noyau qui existe déjà.

Carmela Chateau fait remarquer que la médiathèque est actuellement réservée au CLANG car elle est financée par l'UFR Langues. Le problème des droits d'inscription se pose. L'idée est de mettre en commun les ressources et pas seulement les services de la Passerelle et de regrouper les réponses aux besoins des étudiants en une plateforme technique. Chaque enseignant qui proposerait quelque chose serait rémunéré sur son service. Il est alors fait allusion aux cours du soir du CLANG.

Le souhait exprimé à l'origine du projet est que parallèlement à la préparation aux certifications dont il sera question dans le point 2, il y ait une véritable interaction entre étudiants français et Erasmus. Les restrictions budgétaires ont mené à la suppression de postes un peu partout, et en particulier les

postes techniques, de secrétariat ou d'accueil (CLANG par exemple). Les bibliothèques de sections n'ont plus de crédits.

Le Pôle des Langues et Culture fonctionnerait sans enseignants labellisés comme tels. Ce projet a été graduellement absorbé par les R.I. (Relations Internationales). Valérie nous fait part des difficultés de sa tâche, bénévole, de chargée de mission pour les langues au niveau de l'uB. Philippe Winckel nous fait part de l'inquiétude des doyens et directeurs d'UFR, qui se sont vus sollicités pour donner un pourcentage d'heures de leurs enseignants en langues. Quel pourcentage d'ailleurs ? 25%, 20% ou 10%, on ne sait pas — et la notion de pourcentage précis a-t-elle un sens ici ? Les termes de "diktat" et de "bureaucratie" sont ici évoqués ainsi que le

refus de certains doyens de profiler des postes en fonction de projets dont on cerne mal les contours. Pour le dispositif L3, ce sont des heures supplémentaires hors maquette. Quant au but du Pôle, c'est aussi de concentrer l'information, de la faire remonter et de la diffuser. Mais certains enseignants et responsables d'UFR ou de section, qui n'ont pas été informés du projet, se sont sentis pris un peu à rebrousse-poil et n'ont pas toujours bien réagi. La présente réunion permet déjà de s'écouter pour tenter de mieux se comprendre.

Les certifications en anglais général et de spécialité

Il existe une palette de certifications en langues, dont le TOEIC (Test Of English for International Communication), le TOEFL (Test Of English as a Foreign Language) et, pour les étudiants qui ne sont pas spécialistes de la langue concernée, le CLES (voir ci-dessous), qui se décline en trois niveaux : B1, B2 et C1. Les certifications se fondent sur un outil maintenant bien connu de tous les collègues, le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence en Langues), publié en 1997 comme texte de référence pour tous les professionnels dans le domaine des langues vivantes. C'est un support et une aide à la réflexion sur les pratiques pédagogiques ; il propose une description détaillée des niveaux de compétence dans la progression de l'apprentissage d'une langue vivante.

Le CLES (certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification qui a été accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale en mai 2000 et qui permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants en 9 langues : anglais, allemand, espagnol, portugais, italien, arabe, polonais, grec et russe. Il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrite, la production écrite, la production orale et l'interaction orale.

Le CLES 2 est actuellement indispensable pour le CAPES, ce qui peut paraître un minimum sachant que c'est également le niveau B2 qui est attendu au baccalauréat. En fait, la plupart des collègues reconnaissent que peu d'étudiants sont vraiment au niveau B2. D'autre part, il n'est pas obligatoire d'être bon en anglais "littéraire" pour être bon en langue de spécialité. Un géologue a besoin de bonnes bases d'anglais et d'être plus pointu dans le domaine de la géologie. Il en va de même dans d'autres domaines avec, malgré tout, des différences sur l'étendue de l'anglais général selon les spécialités et le caractère plus ou moins international des débouchés professionnels.

La mise en place de la certification CLES à l'Université de Bourgogne a pour objectif de permettre à un maximum d'étudiants de L3 d'obtenir le niveau B2. Si c'est le CLES qui a été retenu, c'est qu'il s'agit là d'une certification universitaire complète et reconnue comme telle.

En ce qui concerne le niveau des étudiants dans l'enseignement supérieur, il y a trop souvent un écart sensible entre les attentes et la réalité : même si l'idéal est le niveau B2, il faut souvent un remaniement au niveau B1. Pour les Mines, c'est le CLES qui a été choisi. Ce dont on peut se réjouir c'est que, de plus en plus, l'accent est mis sur l'anglais oral, en s'éloignant de la traditionnelle hégémonie de l'écrit qui faisait que le Français se caractérisait souvent par son incapacité à s'exprimer à l'étranger. La correction phonétique de l'anglais des étudiants, souligne Carmela, est fondamentale pour que leur communication soit vraiment authentique.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION n° 4 SUR LES CLASSES PRÉPARATOIRES (CPGE) 12 DÉCEMBRE 2013 A 18h AU LYCÉE CARNOT

Présents : David Bao, Jean-Luc Bastick, Monique Bérout, Didier Carnet, Jean-Pierre Charpy, Catherine Court-Maurice, Gérard Déclas, Béatrice Seuzaret. – **Excusés** : Alex Frame, Anne Magnet, Annie Girod, François Jacquin, Candice Lemaire, Lucie Maillard, Véronique Mamet, Will Noonan, Elisabeth Prévost-Kaboré, Philippe Winckel.

Merci aux Restlessiennes et Restlessiens qui ont adressé à l'association leurs vœux pour Noël et le Nouvel An. Une carte de vœux personnalisée va être adressée par le Bureau à la liste de diffusion.

Ce qui était prévu c'est qu'à cette date la réunion Restless de décembre aurait lieu au lycée Carnot. Ce qui n'était pas prévu c'est qu'à cette date ledit lycée serait en pleine effervescence, et en particulier les classes préparatoires dont le thème était à notre ordre du jour. La veille au matin, un barrage filtrant prenait place sous le porche pour dénoncer la réforme des CPGE projetée par le ministre Vincent Peillon, l'après-midi une manifestation était organisée devant le Rectorat qui avait barricadé son entrée de peur d'un coup de force des profs de prépas, dont les seules armes étaient leurs revendications, leurs banderoles et une cornemuse. La radio, la télé locale et le Bien Public ont relayé ces mouvements.

Le jour même de notre réunion, Vincent Peillon annonce la suspension du projet, dans l'attente de concertation. Même si suspension n'est pas abandon, la tension retombe à une semaine des vacances de Noël. Nous écouterons deux enregistrements du ministre, le premier avant son entrée au gouvernement où il exprime clairement son souhait de supprimer les grandes écoles et les classes qui y préparent, le second datant d'une semaine où il fixe comme objectif l'intégration de ces formations spécifiques dans les universités.

Après une présentation générale des CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), de leurs caractéristiques spécifiques qui en font un prolongement du lycée dans les modes d'enseignement, d'évaluation, de contrôle des présences (Vie Scolaire, Classes, Cahiers de Textes, Conseils de Classe, etc.), les filières présentes à Carnot sont rapidement présentées :

Le cursus en prépa est normalement de deux ans avec concours à la clé et la possibilité de refaire une seconde 2^e année (on dit « cuber » ou « faire 5/2 ») en cas d'échec avec avis favorable du Conseil de Classe. Il y a au lycée Carnot 23 classes préparatoires.

- En 1^{ère} année : 3 Hypokhâgnes (« Lettres Supérieures » soit 2AL+1BL), 5 Hypotaupes (« Math Sup » soit 3 MPSI Math-Physique-Sciences de l'Ingénieur et 2 PCSI Physique-Chimie-SI), 1 BCPST (Biologie-Chimie-Physique-Sciences de la Terre), 2 HEC (Hautes Etudes Commerciales, dont 1 à dominante éco et 1 à dominante scientifique).

- En 2^{ème} année : 3 Khâgnes (2AL+1BL), 5 Taupes (« Math Spé » dont 3 MP Math-Physique, 2 PC Physique-Chimie et 1 PSI Physique et Sc Ingénieur), 1 BCPST (la « Fume Buffon », préparation Agro-Véto-Géologie), 2 HEC (dont 1 HEC-E et 1 HEC-S). Certaines prépas scientifiques à programme renforcé sont suivies d'une astérisque par exemple (PSI* prononcé « Psi-étoile », voire « Psi-star »). C'est le cas de trois classes à Carnot.

Monique Bérout présente le système des colles (ou « khôlles »), ces interrogations orales régulières que passe tout élève de CPGE chaque semaine. Ainsi un élève de prépa scientifique, par exemple, a chaque semaine une colle de math, plus chaque quinzaine une colle de physique, une colle de LV1 et en alternance une colle d'informatique et de sciences de l'ingénieur. Il est souvent interrogé par des colleurs différents, dont son professeur, mais aussi d'autres enseignants de l'établissement ou de l'extérieur. Ce système très formateur a un prix non négligeable pour l'Education Nationale, ce qui explique qu'il soit particulièrement dans le collimateur du ministère.

Afin de réduire d'une à deux heures les services des enseignants en ZEP, ce qui est louable, le ministère a décidé de financer cette mesure en rognant sur le salaire des professeurs de CPGE et en modifiant leurs ORS (Obligations Réglementaires de Service), en particulier le calcul des heures

supplémentaires et des khôlles, qui font pourtant partie intégrante de leur service. Par ailleurs, les règles statutaires de 1950 sont remises en cause. Ainsi, les effectifs pléthoriques (qui sont la règle en prépa) ne seraient plus compensés par des décharges, ce qui concerne aussi tous les collègues de lycée ayant des premières chaires en classes de première ou de terminale.

Comme nous l'explique Gérard Déclas, les profs de classes prépas sont tous agrégés et viennent presque tous du secondaire, même si les parcours sont différents (études, recherches, types d'établissements...). « Dans un mouvement national, nous avons été nommés par l'I.G., après inspection, sur un poste vacant. Certains effectuent une part de leur service dans le secondaire et une autre en CPGE. Il y a 7500 profs de prépas dans toute la France, dont 2250, assez avancés dans leur carrière, ont été promus par l'I.G. à une "chaire supérieure" qui leur accorde un taux horaire plus favorable pour les heures sup et les interrogations orales.

Leur statut est régi par les décrets de 1950, qui s'appliquent de la même manière que dans le secondaire. Mais, compte tenu du très lourd travail de préparation et de correction, nous bénéficions d'obligations réglementaires de service (ORS) particulières : au lieu de 15 h, par ex. 10 h si on enseigne devant moins de 35 élèves en 1^e année, ou 8 h devant plus de 35 élèves en 2^e année, mais 11 h si on enseigne devant moins de 20 élèves en 1^{ère} année (langues...).

Le travail du prof en classes prépas est spécifique, en particulier par la charge de travail ! En khâgne (2^e année de prépas Lettres), en histoire par ex., le programme des concours, connu en mai, change tous les ans, donc, témoigne Gérard, les préparations nous occupent l'été ; ensuite, ce sont les corrections de paquets de 42 à 48 copies rédigées en 6 heures (3/4 d'heure à une heure par copie pour le prof), les khôlles, conseils de classe, forums, et les lettres de recommandation pour les élèves, les surveillances de devoirs le samedi, etc. Mais, il faut le reconnaître, c'est un travail passionnant : nous avons des étudiants attachants, issus de milieux sociaux plus variés qu'on ne le croit (30% de boursiers), qui ont souhaité être là, que l'on suit de près, qu'on a parfois à soutenir moralement, mais qu'on voit progresser, s'épanouir, dans une ambiance de respect mutuel et de goût pour la culture. Ajoutons le bonheur de pratiquer sa discipline de façon "universitaire", et de relever chaque année le défi des concours, est aussi très stimulant.

Question feuille de paye, notre traitement est le même que celui d'un agrégé de collège ou de lycée. Mais un certain nombre d'heures (qui ne "comptent" pas pour la retraite !) s'y ajoutent pour la grande majorité d'entre nous, dont les khôlles, dont nous devons assumer une partie pour bien connaître nos élèves, voire la totalité si le programme annuel très "pointu" l'exige, ainsi que ces fameuses "heures sup" que nous reproche le ministre, alors qu'elles nous sont imposées dans le service que l'I.G. nous attribue en nous nommant. Le ministère préfère les heures sup aux créations de postes. Par exemple, un nouvel enseignement d'informatique en CPGE scientifiques, créé en 2013, qui nécessitait 250 postes sur toute la France, est presque totalement assuré en heures supplémentaires ! « Si nous, profs de CPGE, poursuit Gérard, nous sommes si fortement mobilisés contre le projet Peillon de réforme des statuts, c'est que nous aimons notre métier, nous en assumons la charge avec beaucoup de dévouement, car nous croyons en notre système républicain, presque gratuit pour les étudiants, qui permet à des élèves travailleurs (pas forcément des têtes de classe), issus de milieux divers, de réussir dans un milieu structurant et bienveillant qu'ils ont choisi et qui a prouvé son efficacité.

Nous avons l'habitude des caricatures "prépas-bagnes", "prépas-paniers de crabes" et autres calembredaines, mais nous ne supportons pas que Vincent Peillon (qui présentait avant sa nomination la fermeture des grandes écoles et des prépas comme une grande avancée démocratique) ait, en substituant aux ORS une pondération de 1,5 pour tous, pris la décision inique d'amputer du jour au lendemain, pour le même service, de 10% à 20% la rémunération de la plupart d'entre nous (inédit pour des fonctionnaires depuis Laval en 1935) et de placer certains (disciplines à faibles effectifs où se multiplient les regroupements) en sous-service, menaçant ainsi leurs postes, tout en jetant en pâture à l'opinion quelques cas exceptionnels de feuilles de paie manifestement abusives liées à un flagrant excès d'heures sup, et laissait entendre que sa mesure allait de pair avec des allègements de services dans l'éducation prioritaire - évidemment nécessaires ! Nous ne courons

pas après l'argent, nous demandons un allègement de notre charge de travail, "moins d'heures sup et plus de chaires sup".

La riposte a été massive, la grève suivie par 80% à 100% des collègues, reconduite sur trois jours dans de nombreux lycées. L'ampleur du mouvement a surpris le ministre, qui a d'abord reculé, annonçant une prime de 3000 euros par an pour tous, puis renoncé à appliquer sa réforme en même temps que celle du secondaire. Même si nous avons établi un rapport de forces favorable, nous n'avons pour l'instant obtenu qu'un moratoire ; sauf surprise, pas de mauvaise nouvelle en perspective pour la rentrée 2014, mais réunion prochaine d'un groupe de travail spécifique aux prépas. Le ministère semble aujourd'hui jouer la carte du "rapprochement" avec l'Université ; nous y voyons surtout le risque de nous voir imposer la même austérité que les facs, et des statuts beaucoup moins solides, comme celui de PRAG. Restons donc très vigilants. Nous n'avons aucune confiance en Peillon, qui multiplie les provocations plus ou moins volontaires (comme tout récemment à propos du gel de l'avancement).

Il faut bien se dire qu'en dehors des CPGE cette action concerne également tous les enseignants quel que soit le niveau où ils enseignent. Tous les profs, en prépas comme ailleurs, subissent le blocage du point d'indice. Le gouvernement a cru pouvoir commencer par les CPGE pour ensuite passer à la vitesse supérieure : la baisse des salaires "à la hussarde". Il lui fallait pour cela faire disparaître nos ORS, qui prennent en compte correctement la réalité de nos tâches ; cela présentait pour lui d'autres avantages : affirmer reconnaître notre "travail invisible", et en réalité introduire dans nos obligations de service des "missions" que nous remplissions déjà en les plaçant sous le contrôle de chefs d'établissement au pouvoir sans cesse accru, permettant leur alourdissement progressif ou leur annualisation... comme dans le secondaire !

Est-il donc raisonnable, compte tenu des risques encourus dans la logique d'austérité affirmée par l'exécutif, d'accepter maintenant la remise en cause de nos statuts qui nous fragilise dans nos rémunérations, dans nos conditions de travail et dans notre liberté pédagogique ? »

RÉUNION n°5 DU 24 JANVIER 2014 À 12H10 AU C.R.D.P. DE DIJON

15 présents : Jean-Paul Auffrand, Jean-Luc Bastick, Didier Carnet, Jean-Pierre Charpy, Carmela Chateau, Raphaëlle Cimatti, Anne Magnet, Lucie Maillard, Elisabeth Prévost-Kaboré, Lydie Prieur, Susanne Rankin, Virginie Rouxel, Nathalie Vassileff, Jean-Noël Vogrig, Philippe Winkel – **Excusés** : Catherine Bracieux-Perri, Catherine Court-Maurice, Gérard Déclas, Véronique Mamet, Béatrice Sezaret

C'est à une sorte de jeu de piste qu'Elisabeth Prévost-Kaboré nous convie pour commencer cette cinquième réunion 2013-2014. Munis de tablettes numériques ou de nos téléphones portables, nous flashons sur les QR-codes installés le long d'un parcours et qui nous mettent en relation avec des sites linguistiques, des citations ou des directions à suivre.

Après une première étape dans la médiathèque, nous arrivons dans l'espace numérique pour regrouper nos réponses. C'est une salle à l'étage, pourvue de tous les équipements modernes pour l'apprentissage des langues dont une grande table avec dix postes PC rétractables et un tableau blanc interactif. Nous nous rendons ensuite dans le tout nouveau studio à l'acoustique idéale. Il est isolé de tout bruit extérieur et équipé d'un matériel d'enregistrement à la pointe de la technologie. Ce studio peut être loué sur demande auprès du CRDP (03.80.73.85.08). A la fin du parcours, nous enregistrons le dernier flashcode pour découvrir l'Union Jack et faire une photo du groupe.

Nous revenons ensuite en salle Buffon, où Jean-Noël Vogrig, chargé des projets langues vivantes au CRDP de l'académie de Dijon, nous présente l'état actuel de la série pédagogique **Overseas Impressions**, dont il est initiateur et concepteur, et qu'il nous avait fait découvrir l'an passé alors qu'elle était en cours d'élaboration. Cette ressource a maintenant pris son allure de croisière avec la

production d'un module par quinzaine. Elle s'articule en trois phases (préparation à l'écoute, compréhension et évaluation) autour de parcours individualisés et repose sur des activités interactives autour de documents authentiques.

Chaque module est accompagné de fiches pédagogiques proposant aux enseignants une démarche et de fiches duplicables pour les activités en classe des élèves. Ces unités comprenant vidéos et exercices interactifs sont produites sous le label LEPDA (Langues En Pratique – Documents Authentiques).

Overseas Impressions est une production locale, dont les supports sont enregistrés à Dijon par des assistants issus de différents pays anglophones aussi variés que l'Ecosse ou l'Australie. Les élèves peuvent ainsi se familiariser avec les variétés de l'anglais. Le prix de la vidéo et de son accompagnement pédagogique est de 7 euros, payables par carte bancaire. On peut les installer sur ENT. Il est possible de travailler les activités en classe ou en salle multimédia, ainsi qu'utiliser la baladodiffusion avec les élèves qui ont chacun leur lecteur MP3. Le niveau CECRL de chaque module est clairement identifiés et les apports linguistiques précisés (p.ex. utilisation du present perfect). On peut consulter la liste des modules disponibles et en télécharger gratuitement un échantillon sur le site :

www.cndp.fr/collection/lepda/overseas/presentation.html

Ces exercices interactifs motivent les élèves d'autant plus que les pourcentages de bonnes réponses, souvent très satisfaisants, créent une véritable émulation entre les binômes. Ils peuvent, de façon ludique, travailler sur les principales stratégies d'apprentissage en compréhension orale. Les enseignants et les élèves tirent également profit d'une méthode qui place ces derniers en position de réussite. Le score est indiqué en pourcentage, ce qui les motive.

L'an dernier Virginie Rouxel, l'une des conceptrices, a expérimenté avec satisfaction **Overseas Impressions** dans trois de ses classes de Virginie. Cette méthode interactive est fondée sur l'envie et la curiosité, sur un apport civilisationnel, sur le développement par les élèves de stratégies en compréhension orale par l'introduction d'objectifs avant l'exercice lui-même, sur la possibilité d'utiliser les modules en baladodiffusion pour travailler la compréhension du dialogue à leur rythme. Elle favorise une démarche dynamique pour passer de la compréhension orale à l'expression orale, l'utilisation et le réemploi d'expressions idiomatiques. Enfin les ressources fournies permettent autant aux élèves de s'auto-évaluer qu'aux enseignants d'évaluer leurs élèves.

La réunion se termine dans la convivialité et la bonne humeur par le partage des galettes des rois, accompagnées de cidre. Comme il y a deux fèves par galette, cela fait un nombre important de reines et de rois. Mais la reprise des cours à 14h vient mettre un terme anticipé à cette plurimonarchie restlessienne.

RÉUNION n°6 DU 20 FÉVRIER 2014 À 12H10 À L'UFR DE SVTE THÈMES : CENTRE DES LANGUES ET "LUNCH IN ENGLISH"

15 présents : Marie-Hélène Abbadie, David Bao, Jean-Luc Bastick, Catherine Bracieux-Perri, Didier Carnet, Jean-Pierre Charpy, Carmela Chateau, Valérie Gacon, Patrick Joly, Lucie Maillard, Lydie Prieur, Suzanne Rankin, Virginie Rouxel, Nathalie Vassileff, Philippe Winkel – **Excusés :** Monique Bérout, Raphaëlle Cimatti, Gérard Déclas, Véronique Mamet, Béatrice Seuzaret,

C'est dans l'ancienne cafétéria au dernier étage du bâtiment des Sciences Gabriel, devenue « salle de convivialité » que l'équipe de l'UFR de Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement nous a

accueillis. Avec Valérie Gacon, nous avons fait le point sur le Centre des Langues et des Civilisations Etrangères (CLCE).

Le CLCE n'est plus le serpent de mer aux contours indéfinis et qui a pu susciter quelque appréhension ici et là. Il est devenu non seulement visible mais viable et fonctionnera de façon régulière à partir de la rentrée de septembre 2014 avec quatre enseignants y donnant 2/3 de leur service.

Bénédicte Fortier, directrice du pôle Relations Internationales de l'uB, a chargé Valérie Gacon de diriger ce Centre car elle souhaitait qu'il soit piloté par une linguiste. Le CLCE doit à terme rejoindre le « Learning Center » situé sur l'Esplanade juste au nord de l'Atheneum. On trouvera plus d'informations sur ce « Learning Center * », conçu comme pôle de diffusion des savoirs et centre mutualisé de ressources, dans le SDIA de l'uB (Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement) adopté par le Conseil d'Administration du 3 juillet. Ce document, disponible sur l'internet, dessine les grandes orientations du campus à l'horizon 2030.

La vocation du CLCE est de fédérer en les amplifiant les initiatives dans toutes les langues étrangères : il y a des demandes dans les langues slaves comme le polonais ou le tchèque, par exemple, mais aussi dans les langues européennes plus traditionnelles comme l'espagnol ou l'italien, ainsi qu'en roumain, mais aussi en langue des signes, où il y a une grosse demande.

Le Centre propose des formules d'autoformation avec l'aide de tuteurs. On veut actuellement tabler sur une dizaine de tuteurs étrangers (Erasmus) à 2 heures semestre chapeautés par des postes Fioraso. Le projet doit être entériné par un vote en CA. Il faut accompagner le tout avec du matériel, il faut trouver des vidéos en langue étrangère sur des domaines de spécialité. Il y aura également des séances du soir en présentiel au niveau B1-B2.

Un troisième volet du Centre des Langues et Cultures Etrangères figure dans son intitulé : il s'agit de la dimension culturelle. Des initiatives telles que « Lunch in English » ou son pendant allemand ont toute leur place dans le projet. Il est également prévu de lancer un ciné-club en partenariat avec l'UFR de Langues. D'autres initiatives sont envisagées par le Comité de Pilotage autour de Bénédicte Fortier.

** Parmi les choix stratégiques du SDIA figure un projet ambitieux : la création d'un « learning centre » sur le campus de Montmuzard. Espace central regroupant les fonds documentaires des BU dijonnaises, des lieux de travail et des services à destination des étudiants (culture, centre des langues et des cultures, ...), ce « learning centre » place la fonction « documentation » au service d'une pédagogie diversifiée et innovante au centre des préoccupations de l'uB; il a l'ambition d'être un lieu de travail ouvert sur la société, rapprochant les étudiants, les enseignants, les agents des bibliothèques, et les femmes et les hommes de la cité qui y trouveront un lieu d'ouverture et de culture.*

Autres points de l'ordre du jour :

Philippe Winckel fait le point sur le recrutement à l'Université de Bourgogne, le rôle des commissions et la nécessité de transcrire les choses par écrit sur papier. Il y a un cadre à respecter pour que tout se passe conformément aux règles en vigueur (composition des jurys, etc.)

Lydie Prieur annonce la venue prochaine d'un spécialiste anglophone qui s'adressera aux élèves de classes européennes. Cette rencontre, qu'elle organise avec l'aide de la DARIC aura lieu mardi 11 mars de 14h à 17h en salle Roblet au Lycée Carnot. L'intervenant principal sera Rhys Philipps, ingénieur chez Airbus.

Carmela Chateau présente « **Lunch in English** ». Ce projet linguistique propose aux étudiants de poursuivre autour d'un repas l'expression pour laquelle ils sont formés dans le cadre des UFR. Le grand avantage est qu'autour d'un casse-croûte et d'une boisson, la parole se libère plus aisément. Ces repas pris avec des doctorants se déroulent dans la salle de convivialité de l'UFR de SVTE. Cette initiative rencontre un certain succès et mérite d'être poursuivie.

Nous apprenons que notre collègue et amie Monique Bérout vient d'être l'heureuse grand-mère d'un petit Amiel, né le 10 février sur l'île de La Réunion, où elle vient de se rendre. Félicitations.

Après un rappel des réunions à venir, la séance est levée à 13h50.

CR n° 7 : Jeudi 13 mars 2014 à 19h **REPAS RESTLESS AU LYCEE LE CASTEL**

29 Présents : Marie-Hélène ABBADIE, David BAO, Jean-Luc BASTICK, Charles BERTIN, Didier CARNET, Jean-

Pierre CHARPY, Carmela CHATEAU, Raphaëlle CIMATTI, Gérard DÉCLAS, Annie GIROD, Matthew LEGGETT, Anne MAGNET, Lucie MAILLARD, Véronique MAMET, Will NOONAN, Suzanna PACAUT, Elisabeth PREVOST-KABORÉ, Lydie PRIEUR, Suzanne RANKIN, Virginie ROUXEL, Béatrice SEUZARET, Philippe WINCKEL, ainsi que sept conjoints invités.

Comme tous les ans, le repas préparé par les élèves de la section hôtellerie-restauration du lycée Le Castel a attiré de nombreux convives restlessiens. Le thème de la soirée était particulièrement adapté : Escapade Britannique, avec des mets aussi typiques que le battered haddock sauce tartare, un fish pie ou une noisette d'agneau au jus de menthe et chutney, l'ensemble s'achevant par l'évocation culinaire d'une "soirée au fumoir".

Ces plats savoureux étaient accompagnés d'excellents vins et servis avec une élégance impeccable dans ce restaurant d'application qui porte désormais le nom de "Gustave" pour honorer l'ingénieur Eiffel, qui est né à deux pas au 4 quai Nicolas-Rollin et a passé une partie de sa jeunesse dans le fameux castel, auquel est adossée la salle de restaurant. Dans cette vaste salle, cinq tables sur neuf nous étaient réservées et cette soirée conviviale s'est terminée à 23 heures sur cet avis unanime : Nous reviendrons l'an prochain.

Ateliers scientifiques en anglais au lycée Carnot

Lors de notre rencontre du 20 février en SVTE, Lydie Prieur nous avait fait part d'un projet organisé à son initiative à destination des secondes européennes anglais-SVT. Cette réunion a eu lieu le mardi 11 mars, deux jours avant le repas au Castel. En voici un bref compte-rendu.

La phase finale du projet dont il est question ci-dessus consistait en un atelier scientifique, entièrement en anglais, qui s'est déroulé ce mardi de 14h à 17h dans la salle Roblet du lycée Carnot. Il était animé par Rhys Phillips, ingénieur aéronautique chez Airbus Defence and Space (anciennement EADS) à Newport, près de Cardiff au Pays de Galles, lauréat du Paul Fletcher Award en 2013 et spécialiste de communication scientifique. Il était accompagné de trois responsables du British Council et de deux techniciens sons et images.

Cet atelier fait partie d'un programme organisé par une agence britannique internationale, chargée des échanges éducatifs et des relations culturelles, le British Council, qui travaille en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre d'un programme « Science in Schools ».

Le thème de l'atelier portait sur les effets de la foudre et des éclairs sur les carlingues d'avion. Après un exposé ponctué d'animations pratiques et ludiques les élèves ont réalisé un enregistrement d'une brève émission de radio en rapport avec le thème présenté : le crash d'un avion à Dijon suite à un épisode de foudre, suivi d'une séquence filmée de cette même activité.

Les objectifs pédagogiques visaient à la compréhension des mécanismes de la foudre et des éclairs, ainsi qu'à mettre en pratique la compréhension et l'expression en anglais des élèves en situation authentique.

Ce fut l'occasion pour les élèves de découvrir la réalité de la science en anglais autour d'expériences frappantes comme avec le générateur de Vandergraft ou la cage de Faraday, d'échanger avec un ingénieur anglais de haut niveau et de se servir de leurs compétences langagières pour produire un reportage radiophonique en anglais avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir.

D'un contact très direct et sympathique, Rhys, également présentateur radio et trompettiste de jazz, ainsi que les membres du British Council présents ont salué l'excellent niveau d'anglais des élèves de cette classe.

Réunion Restless n°8 du mardi 25 mars 2014 à 19h

UFR Langues et Communication : Master e-langues

10 participants : Jean-Luc Bastick , Marie-Odile Bernez, Anaïs Carnet, Didier Carnet, Jean-Pierre Charpy, Annie Girod, Delia Pizzimenti, Béatrice Seuzaret, Will Noonan, Natahlie Tourret

4 Excusés : Gérard Déclas, Véronique Mamet, Lydie Prieur, Virginie Rouxel

Marie-Odile, responsable du master Pro e-langues, nous accueille sur la Passerelle en salle 376 et nous présente cette formation qualifiante pour les entreprises d'aujourd'hui. Nos témoins sont deux stagiaires en M2 e-langues : Nathalie Tourret, directrice d'école primaire, et Delia Pizzimenti, étudiante à Turin. Deux vécus distincts et des attentes différentes, mais une même appréciation sur l'intérêt de cette formation particulière.

Le Master Pro e-langues se compose du Master 1 avec 8 participants et du Master 2 avec 6 participants seulement, en raison d'un abandon et d'un départ au Canada. Prérequis : la licence (de préférence en langue), ce Master s'articulant sur 2 langues vivantes en parallèle, dont obligatoirement l'anglais. Ainsi pour Nathalie, c'est l'allemand qui est l'autre langue concernée, mais sont également proposés l'espagnol, l'italien et le russe.

Pour l'anglais, les cours sont mutualisés avec le LEA (gestion de projet, infographie, salles, traduction audio-visuelle ...). Pour l'autre langue vivante, les cours sont mutualisés avec les Masters MEF (Master Enseignement et Formation). Parmi les perspectives envisagées, l'élargissement du projet au français, afin de pouvoir accueillir les étudiants étrangers dans le cadre du FLE (Français Langue Etrangère).

En 2ème année, le projet inclut la création de séquences dans les deux langues en équipe (Master 2) ; par exemple, séquence CLES (niveau B2) pour le futur Centre des langues et des cultures, ou séquence pour le primaire (S1) + création de modules en e-learning (en français) lors d'un stage en entreprise (S2), par exemple, dans le cadre du département de formation du personnel d'une entreprise de travaux publics de Talant (Natahlie Tourret et Delia Pizzimenti).

Les trois premiers semestres sont divisés en UE (unités d'enseignement) dont les objectifs se complètent ainsi : une UE de langue 1, une UE de langue 2, une UE de pédagogie en partie assuré par l'ESPE, une UE de technique et méthodes (infographie, gestion de projet, création de matériels audiovisuels, etc) et une UE de création de séquence pédagogique.

Les logiciels proposés sont édités sur la plateforme Scenari, qui est relativement ouverte mais très rigide. Les projets se heurtent souvent à l'impossibilité de les réaliser avec ce logiciel de conception de chaînes éditoriales. Certains documents ainsi produits vont être utilisés au Centre de langues et cultures par Valérie Gacon.

Deux séquences nous sont présentées correspondant au niveau B2 du CLES (certificat de Compétences en Langues pour l'Enseignement Supérieur) . La première sur les "Gated Communities" et le thème du port d'armes. L'apprenant doit ensuite réagit à des stimuli (Texan teachers are now allowed to carry guns), à un questionnaire (Why are guns synonymous with freedom for many Americans ?) ou à des documents iconographiques.

Si la plateforme Scenari permet de gérer les QCM, les True/False ou certains types de Fill-in, la partie interaction orale se fait forcément en présentiel. Un autre logiciel nous est présenté par Delia sur le second support, en italien : "Articulate Storyline", centré davantage sur l'expression suivie que sur la compréhension ponctuelle.

Quant au 4^e semestre, il est entièrement dévolu à un stage en entreprise e-learning. Chaque UE est validée par un ou plusieurs examens (oral et/ou écrit). La cinquième UE et le stage sont validés par des soutenances devant jury. Chaque UE vaut 6 crédits ECTS. Les partenaires sont la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), le Conseil régional de Bourgogne, Linguaphone et Speedernet à Lyon.

Meeting No.9 : Thursday, April 17th, 6pm – UFR Langues et Communication HUMOUR IN TEACHING

15 participants : David Bao, Jean-Luc Bastick, Marie-Odile Bernez, Jean-Pierre Charpy, Raphaëlle Cimatti, Gérard Déclas, Alex Frame, Annie Girod, Matt Leggett, Will Noonan, Virginie Rouxel, Béatrice Seuzaret, Nathalie Vassileff, Pascal Wincket, Philippe Winkel.

5 apologies : Monique Bérout, Anne Magnét, Lucie Maillard, Véronique Mamet, Lydie Prieur.

Unfortunately, photos are not reproduced on this on-line site and there are many in the original version (Restless-News n°36). If you have not received it (or if you've lost it), you can e-mail us at restless.asso@yahoo.fr to ask for a copy of this vintage issue : n°36...

- You Will ? – No, I won't !

Neither Will Noonan, nor Alex Frame, not even Matt Leggett was born in Ann Harbor, Michigan, but they may accept the nickname "The Three Stooges". They can be very very serious about humor... or humour if you like the British version of it. They can also find a document very very funny when it was intended to be serious. Quite often, involuntary humor is best, and a teacher must be aware of the dangers of taking himself or herself seriously. A teacher can't be a clown, but a good comedian who knows how to use HUMOUR IN TEACHING (page 1 of Will's Powerpoint presentation).

This first slide shows a Camembert label with an elephant – a female elephant : an elephant cow as you call them. Even a Normand elephant cow. This label is a clear assumption that in the 1950s in Normandy they used elephant milk to produce cheese. Décidément, those French cheeses...

Witty apologies

How about wit when apologizing ? Here's an example of pseudo limerick in case you should skip a Restless meeting for shopping purposes :

*There once was a teacher in Dijon,
Buying radishes down by the station,
She suddenly said,
"My face is as red
As a radish: I'm missing a meeting."*

Be sure your name will then be printed in **bold letters** in the list of "excused members":

Rabelais, Gargantua (1532)

Medics (and there are a few at Restless) are re-nowned for their sense of humour. No wonder Rabelais was one of them. Read *Gargantua*, chapters **20** (les précepteurs Sorbonagres) and **21** (instruction de Ponocrates). Available at uB's library...

The Frame of Humour

(Allais's Frame, not Alex's Frame)

The visual document is an old-fashioned empty frame, drawn from Alphonse Allais's *Album primo-avrilesque* (1897), with this caption in French : "Première communion de jeunes filles chlorotiques par un temps de neige".

Humour research vs. humour boosting

Which can we apply to teaching? "At one of the first humor conferences I attended back in the mid-1980s, a panelist from the world of humor advocacy and promotion got up, took out a roll of toilet paper, threw it across the room, said "Well, that's my paper", and sat down. A few people laughed. Someone, clearly not amused, said, "Oh, come on", and the panel chair announced new timing for the remaining speakers who would need to fill the gap." (Morreall 2013)

(In)voluntary humour in teaching and research

Learning should be fun ! But we should wonder why some jokes fall flat, study why and draw consequences. Yet, there's more than a slight discrepancy between what makes us laugh or smile and what students may find funny. "The joke of the day" (or "of the week") is an apt gimmick to catch a group of students' attention and, for instance, start with a new topic.

Foucault, *Les mots et les choses*: "le rire qui secoue toutes les familiarités de la pensée"

« Les animaux se divisent en: (a) appartenant à l'Empereur, (b) embaumés, (c) apprivoisés, (d) cochons de lait, (e) sirènes, (f) fabuleux, (g) chiens en liberté, (h) inclus dans la présente classification, (i) qui s'agitent comme des fous, (j) innombrables, (k) dessinés avec un pinceau très fin en poil de chameau, (l) et cetera, (m) qui viennent de casser la cruche, (n) qui ressemblent à des mouches. »

Theories of humour

- Superiority

“sudden glory arising from sudden conception of some eminency in ourselves, by comparison with the infirmities of others, or one’s own self formerly” (Hobbes 1640)

- Incongruity:

“the sudden transformation of a strained expectation into nothing” (Kant 1790)–bisociation (Koestler 1949) / “a pleasant psychological shift” (Morreall 1983)

- Relief:

“nothing is funnier than unhappiness” (Beckett) / “hy-draulic theory” (Meredith); “joke-work” (Freud) / “the super-ego is your amigo” (Critchley 2002, after Freud)

- “Sense of humour”:

the ability to be funny, or understand humour, *or* the ability to take a joke or join in when laughed at

- “Humour” as general term/hypernym vs. more specific meaning: shift from involuntary (humoral) abnormality towards deliberate affectation or eccentricity (Jonson 1599) / historical usage in English; current usage in languages other than English

Discussion questions

- Humour and student motivation:

reflecting critically on learning (the [European] elephant in the room?) / often harder examples requiring deeper engagement/analysis (e.g. *Blackadder* subtitles) / humour= perceived fun [uses for humour boosting?]

- Humour and teachers:

taking oneself seriously vs. playing the clown (level, subject area, personal/cultural differences?) / encouraging participation in language teaching? / different ways of thinking about humour: classroom applications, laughing *with* vs laughing *at* ?

Translating humour

As mentioned about *Blackadder*, humour can be ruined by failing to render it in a subtitle. In Yentl, Barbra Streisand is offered honey by a girl in love with him/her. When saying "What will you have err... honeyi?", she realizes the ambiguity of the word and blushes. Translators can't put footnotes to explain a pun. So, only those spectators who understood English could laugh at "Tu prendras aussi, euh... du miel ?" (photo in the original document)

1) SHORTIES TO ELICIT GRAMMAR

A: Guess how many coins I have in my pocket.

B: If I guess right, will you give me one of them?

A: If you guess right, I'll give you both of them!

Teacher: Tell me a sentence that starts with an "I".

Student: I is the...

Teacher: Stop! Never put 'is' after an "I". Always put 'am' after an "I".

Student: OK. I am the ninth letter of the alphabet.

A: When does the alphabet have only 25 letters?

B: At Christmas, because it is the time of Noel. (No L)

A: Ok, so, when does it have only 24 letters ?

B: Well, that's when "you" and "I" are gone...

2) SHORTIES TO ELICIT PRONUNCIATION

A: What do you call a deer with no eyes?

B: No idea...

A: Right, a no-eye deer. And what do you call a dead deer with no eyes?

B: Still no idea.

A: Great! That deer's now quite still.

A: What kind of ears does an engine have?

B: Engineers, of course.

3) SHORTIES TO ELICIT LOGICS

A: There are five birds in a tree. A hunter shoots two of them dead. How many birds are left?

B: Two birds. The other three fly away!

A: If you drop a white hat into the Red Sea, what does it become?

B: Wet.

A: Can a kangaroo jump higher than the Empire State Building?

B: Yes, because the Empire State Building can't jump!

A: Doctor, Doctor, I think I'm a moth

B: I'm sorry you've come to the wrong place. You want the psychiatrist next door.

A: Yes, I know, but your light was on.

Teacher: Maria please point to America on the map.

Maria: This is it.

Teacher: Well done. Now class, who found America?

Class: Maria did.

4) SHORTIES TO ELICIT A SMILE

What is the longest word in the English language?

SMILES: there is a mile between the first and last letters!"

A: Doctor, will I be able to play the piano after the operation?

B: Yes, of course.

A: Great! I never could before!

Q: What has four eyes and yet cannot see ?

A: Mississippi

Two cows are standing in a field.

One says to the other "Are you worried about Mad Cow Disease?"

The other one says "No, It doesn't worry me, I'm a horse!"

To illustrate both this joke and the notion of involuntary humour, the article ends with a photo of a French advert for Findus, claiming "Chez Findus, nous sommes très à cheval sur la qualité et la provenance de nos ingrédients. Naturellement il y a Findus". In the late 1990s, that was sheer premonition. (photo in R-News n°36)
